

75-00003
230438
Eco So His



Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESCP / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Début avril 2024, le Wall-Street Journal titrait : "Janet Yellen missed the first China shock, can she stop the second?". En effet, le capitalisme d'Etat chinois a donné naissance à une industrie capable de concurrencer les industries des pays développés. Etant donné l'insuffisance du marché intérieur chinois, les surcapacités de production chinoises abondent les marchés européens et américains. De ce fait, les protections douanières, déjà renforcées sous l'ère Trump, risquent de s'élever à nouveau, ce qui constitue un frein à l'ouverture commerciale de jure. Le commerce international renvoie à la dimension commerciale de la mondialisation et donc aux échanges de biens et de services entre pays. On inclut dans le commerce internationale la division internationale du travail (DIT), soit les échanges de biens finis, et la division internationale du processus productif (DIPP) qui renvoie aux échanges de ~~biens inter~~ consommations intermédiaires. Après la seconde Guerre mondiale, le GATT puis l'OMC ont permis une ouverture des économies au commerce internationale en abaissant les barrières douanières et en luttant contre les restrictions quantitatives (l'article 11 du GATT interdit les contingentements). À l'aube de la crise des Subprimes (2008), les taux d'exportation atteignaient en moyenne 30%. Pourtant, depuis 2008, les croissances de l'ouverture commerciale semble avoir ralenti. En décembre 2023,

La directrice générale du FMI K. Georgieva reconnaît: " nous avons trop longtemps insisté sur les bénéfices de la mondialisation". L'ouverture commerciale peut se mesurer par le taux d'ouverture $\left(\frac{X+M}{PIB}\right)$ ou le taux d'exportation (X/PIB) . Ainsi, on peut se demander si le temps de l'ouverture au commerce internationale est révolu?

Certes, une tendance au ralentissement de l'ouverture semble s'observer (I). Cependant, les coûts d'un retour à l'autarcie seraient trop élevés (II). Dès lors, nous assisterions plutôt à une mutation de l'ouverture commerciale plutôt qu'à sa remise en cause (III).

*

*

*

A priori, on observerait une tendance à la remise en cause de l'ouverture des économies. D'une part, on assiste à un ralentissement du processus d'ouverture des économies au commerce international (A). D'autre part, les bienfaits de ~~la mondialisation~~ ~~so~~ l'ouverture commerciale sont critiqués (B).

ouverture

Le processus d'~~expansion~~ ^{ouverture} des économies au commerce international a ralenti. En effet, les taux d'exportation de l'OCDE depuis 2008 croissent au même rythme que la croissance économique, c'est-à-dire plus ou moins 2%. En moyenne, alors que'ils croissaient de près de 8% avant 2008. Sébastien JEAN explique ce ralentissement par la fin du processus d'insertion des pays émergents et des anciennes républiques socialistes.

soviétiques. En outre, on assiste au un arrêt du processus d'expansion des chaînes de valeur ajoutée (VA), qui sont synonymes d'échanges internationaux de consommations intermédiaires. Effectivement, une part des flux du commerce international est interne aux échanges des firmes. Le raccourcissement des chaînes de VA s'inscrit d'abord dans un souci environnemental. Le commerce international est responsable de 10% des émissions de gaz à effet de serre mondiales, c'est pourquoi, l'Union Européenne prévoit un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Il vise à limiter les importations de biens contraires aux normes environnementales européennes et à fortiori lutter contre les délocalisations dans les havres de pollution. Aussi, le raccourcissement des chaînes de VA s'explique par une volonté des agents économiques de réduire leur dépendance sur l'extérieur, qui a été mise en exergue par la pandémie de Covid-19. Keynes appelait déjà dans De l'Autosuffisance nationale (1933) à limiter les dépendances sur l'extérieur. Néanmoins, il est difficile de relocaliser les productions, car une délocalisation s'accompagne de perte de savoirs techniques, qu'il faudrait alors réapprendre.

Au-delà du ralentissement effectif de l'ouverture commerciale, les critiques de l'ouverture commerciale se font de plus en plus fortes. Dans La Grande désillusion (2002), ~~Stiglitz~~ STIGLITZ écrivait "si les bienfaits de la mondialisation ont été moindres que ne l'affirme ses partisans, le prix à payer a été plus lourd". En effet, la mondialisation n'a pas ~~bénéficié~~ profité à tous. D'après la courbe de l'éléphant de Milanovic, les perdants de la mondialisation seraient les plus pauvres et les classes moyennes des pays développés (entre le 80^{ème} et 95^{ème} percentile). L'étude empirique de WOOD (1995) estime entre 5% et 20% les pertes d'emploi non qualifiés dans l'OCDE dues à la mondialisation. Ainsi, la concurrence des pays émergents abondant en travail

non qualifié nuit à l'emploi des non qualifiés dans les pays développés. À la, Maurice ALLAIS (1999) se appelle à un Face

protectionnisme européen pour protéger les non-qualifiés. Pour lui, la concurrence des pays en développement (PED) nuit à l'emploi des non-qualifiés ce qui remet en cause la protection sociale bismarckienne et a fortiori le niveau de développement. Par ailleurs, Lasubroe-Duchêne affirme que: "L'échange international est une demande de différence; là où tout est identique rien ne sert d'échanger". En effet, l'échange international peut s'expliquer par les avantages comparatifs de RICARDO, ou c'est-à-dire que le pays se spécialise dans le bien où il est le plus productif ou bien le moins mauvais. Mais il s'explique aussi par le théorème HOS (Heckscher-Ohlin et Samuelson) selon lequel un pays se spécialise dans le bien dont la production est intensive en facteur abondant relativement aux autres. Or, il semble aujourd'hui que les relations commerciales sino-américaines soient entrées dans l'acte II de Samuelson. La industrie chinoise dans les voitures électriques par exemple semble capable de concurrencer les industries occidentales. Dès lors, les gains à l'échange disparaissent, d'où une remise en cause de l'intérêt à l'ouverture au commerce international. Krugman insistait sur les conséquences néfastes d'un trop haut degré d'intégration commerciale dans Hyperglobalisation: What did we miss? (2018)

*

Ainsi, les gains à l'ouverture semblent s'amenuiser, remettant donc en cause l'ouverture au commerce international. Toutefois, les coûts d'un retour à l'autarcie seraient trop élevés. Les coûts inhérents à la p au protectionnisme sont élevés (A), d'autant que l'autarcie est synonyme de coûts d'opportunités par rapport à l'ouverture (B).

Code épreuve : 270

Nombre de pages :

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESCP / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Recourir à des mesures protectionnistes n'est pas sans conséquences. En effet, le risque est d'atteindre une escalade protectionniste comme dans les années 30. Les États-Unis instaurent en 1930 le Tariff Hawley-Smoot qui est suivi en 1932 par l'Import Duties Act britannique qui signe le retrait du Royaume-Uni du commerce international. L'escalade protectionniste ayant conduit à un effondrement du commerce international de 25% en volume dans l'entre-deux-guerres. Les mesures étaient contraires aux règles de l'OMC, elles exposent le pays qui y recourt à des représailles dans le cadre des mesures compensatoires prévues par l'OMC. Aussi l'instauration d'un droit de douane est source d'inefficacité interne.

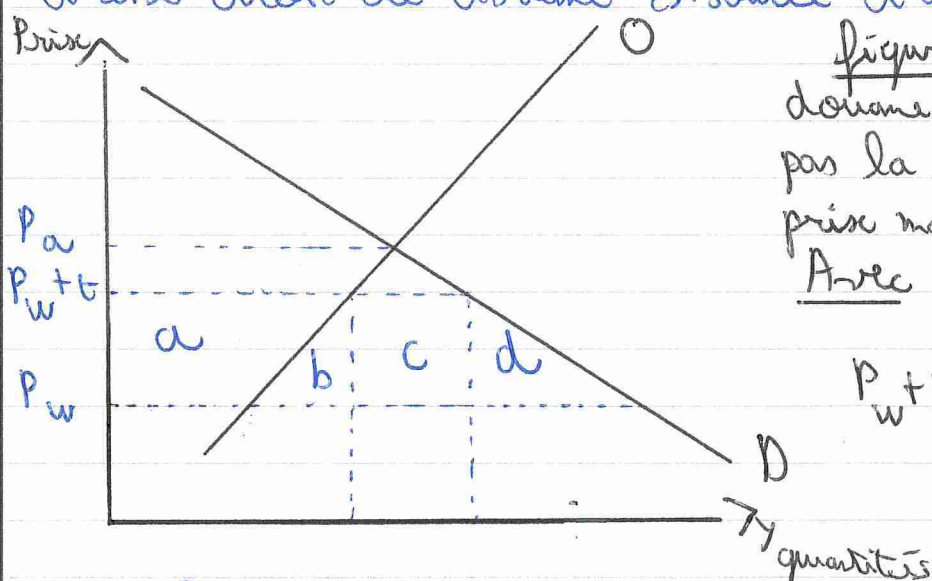


figure 1: Effet d'un droit de douane dans un pays n'ayant pas la capacité d'influencer les prix mondiaux.

Avec : P_a = prix d'autarcie
 P_w = prix d'ouverture
 $P_w + t$ = prix d'ouverture + taxe

Sur la figure 1 on peut voir que l'instauration d'un droit de douane pour se rapprocher de la situation autarcique (passage de P_w à $P_w + t$) a conduit à un transfert du surplus du consommateur vers le

production (aire A) et vers l'État (~~aire B~~ aire C). En somme, l'effet sur le surplus collectif est négatif car les pertes (aires B et D) ne sont pas récupérées. De surcroît, l'étude empirique de HUFBAUER et LOWRY dans USTyde Traffs: Saving Few Jobs at high cost (2012) montre que l'instauration d'un droit de douane sur les pneus a permis certes, de préserver 1000 emplois. En revanche, cela a coûté près d'1 milliard de dollars et a causé la destruction de près de 2000 emplois dans d'autres secteurs à cause d'un effet de bondage macroéconomique lié à la hausse ~~des prix~~ du niveau général des prix subséquente au droit de douane. Si le paradoxe de Baïroch montrait que l'instauration d'un droit de douane ~~est~~ est corrélée positivement à une hausse du PNB et du taux d'ouverture, les travaux empiriques d'O'Rourke présentent, à l'inverse, une corrélation négative après 1945. Dès lors, ~~comme~~ comme renoncer au commerce international est source de coûts, il n'est pas certain que le commerce international soit abandonné.

Par ailleurs, l'autarcie est source de coûts d'opportunités. ~~En effet, Bien que les certes,~~ les travaux empiriques de Keller (2003) montrent qu'un pays à la frontière technologique bénéficie peu des transferts de technologies liés au commerce international. Cependant, ces transferts de technologies sont essentiels pour les PED notamment pour les accompagner dans la transition écologique. Ainsi, il y a un coût d'opportunité en autarcie. Outre cela, le commerce international ne se réduit pas aux échanges de biens différents décrits par les théories des avantages comparatifs. En effet, les

échanges similaires-similaires (intra-branche et entre pays de même niveau) échappent à cette logique. Dans Increasing Returns, monopolistic competition and international Trade (1979) Krugman insiste sur le rôle de la différenciation horizontale pour expliquer les échanges similaires-similaires. En effet, l'introduction d'une nouvelle variété est source ~~de rendements~~ d'économies d'échelle internes et donc de concurrence monopolistique. La présence de rendements d'échelle croissants justifie qu'en autarcie les ~~biens~~ variétés n'aurait pas été produites d'où un coût d'opportunité. Aussi Brander et Krugman ^{dans} A Reciprocal Dumping model of foreign trade (1983) que dans le cas où deux entreprises sont en monopoles dans leur pays respectif en autarcie, l'ouverture conduit à un duopole de Cournot. Or, l'arbitrage entre économie d'échelle interne et coût de transports conduit les firmes à augmenter leur volume de production et donc à recourir au dumping. Dès lors, l'exploitation des économies d'échelle interne permet une baisse du prix pour le consommateur.

*

Ainsi, le retour à l'autarcie n'est pas souhaitable. Dès lors, ne serions nous pas plutôt dans un "entre-deux" comme l'écrivait D'Agostino dans Démondialisation: mythe ou réalité? Nous assistons plutôt à un changement de forme, autrement dit les économies s'adaptent et ne renoncent pas à l'ouverture commerciale (Le taux d'exportation de l'OCDE demeure à 25%). Le commerce international se caractérise par une régionalisation des échanges (A). La concurrence internationale stimule plutôt que dissuade (B).

Pour Krugman le libre-échange a perdu de sa "pureté originelle". En conséquence, les États reprennent le contrôle partiel de leurs échanges. D'après Krugman (2018), un "mercantilisme éclairé" serait au cœur du GATT.

C'est-à-dire, que les pays auraient conscience des intérêts de l'ouverture et chercheraient des gains réciproques. Or, face aux échecs de coopération par l'OMC, les accords commerciaux régionaux (ACR), sorte de "multilatéralisme" (Lacroix, Multilatéralisme VS Régionalisme, 2015) se sont développés. Les ACR pallient les défaillances de l'OMC notamment en ce qui concerne les normes de travail ou environnementales. Par exemple, l'accord UE-Mercosur qui n'a pas été signé doit intégrer cette dimension environnementale d'autant plus ~~qu'il~~ qu'il s'accompagnera d'émissions de serre liées au transport. Aussi, la régionalisation en échangeant avec des pays proches géographiquement permettrait de limiter les émissions liées aux transports. Par ailleurs, ne peut-on pas imaginer l'émergence d'un protectionnisme négocié comme ~~déjà~~ par celui décrit par Leo Charles durant la 2^e révolution industrielle. Il s'agit d'un protectionnisme qui assurait des débouchés aux industries chimiques.

Bruno Le Maire a récemment déclaré que le temps de la "mondialisation bienheureuse" était terminé et laissait place à "une mondialisation de rivalités". Dès lors, il semble que les ambitions ne soient pas vers l'autarcie mais bien une volonté de s'adapter à la concurrence internationale. Dès lors, les politiques industrielles retrouvent leur légitimité pour maintenir les gains à l'ouverture. En effet, il faudrait des champions nationaux pour concurrencer les géants chinois. Enrico Letta a récemment remis un rapport à la commission européenne dans lequel il appelle à construire des industries concentrées notamment dans les télécommunications pour bénéficier des économies d'échelle du marché unique européen. Aussi, le modèle de BRANDER et Spencer (1985) du profit shifting justifie les subventions à la production pour maintenir un géant industriel sur le marché et essayer de parer

Copie anonyme - n°anonymat : 230438

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 270

Nombre de pages :

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESCP / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La rente. C'est le cas d'Airbus et de Boeing qui sont deux subventionnés.

*

*

*

Pour conclure, même si une remise en cause de l'ouverture semblait à l'époque, les coûts d'un retour à l'autarcie sont trop importants. Ainsi, on assisterait plutôt à une modification de la forme de l'ouverture au commerce internationale qui appelle à l'adaptation plutôt à une remise en cause. En 2008 le New York Times écrivait : "Le ciel qui survole le commerce international est noir de nuée d'orage." Si c'est cette affirmation semble aujourd'hui d'autant plus avec les conflits USA-UE et Chine, le risque est d'une guerre commerciale de compétitivité qui ne nuira probablement pas au degré d'ouverture commerciale.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

